



DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2024

Délibération n° DEL_045_2024 – Camping Municipal – Signature d'une convention de prestation offre locale avec le Comité National d'Action Sociale (CNAS)

1 DOCUMENT – Publié le 16 avril 2024

 **DEL_045_2024_Camping_Municipal_Convention_de_prestation_offre_locale_CNAS.pdf**
(.pdf, 91,0 KB)

 **TÉLÉCHARGER**

HÔTEL DE VILLE DE MÂCON


Adresse postale :
Quai Lamartine 71018 CEDEX Mâcon.

Entrée du public :
Place Saint-Pierre.

L'accueil de l'Hôtel de Ville est ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

Le service État civil Réglementation est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h et le samedi de 9h00 à 12h00.

Pour connaître les horaires d'ouverture des autres services municipaux, consultez la page dédiée.

 03 85 39 71 00
Allô Mairie : 0800 337 273

